



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 8 JUIN 2019 A AUXONNE**

I - QUORUM

91 clubs présents sur 125 clubs soit 469 voix sur 562 voix

Le quorum étant atteint, Marie-Albert DUFFAIT déclare ouverte l'Assemblée Générale à 14H00, en présence de Madame Sylvie PASCAL LAGARRIGUE, représentante de la FFHB et de Monsieur Raoul LANGLOIS, Maire de la ville d'Auxonne, de Madame Valérie ENGELHARD, Maire-adjointe Jeunesse et sports, et de Monsieur Jean-Pierre ROUSSEL de l'Office des sports d'Auxonne.

II – P.V Assemblée Générale ordinaire du 2 juin 2018

Nombre de votants	91 clubs
Nombre de voix	469 voix
Exprimées	416 voix - Pour = 404 voix – Contre = 12 voix
Abstention	41 voix
Non exprimées	12 voix

Le P.V est adopté à la majorité des voix (97.10%)

III – Rapport moral du Secrétaire Général

Nombre de votants	91 clubs
Nombre de voix	469 voix
Exprimées	426 voix - Pour = 411 voix – Contre = 15 voix
Abstention	24 voix
Non exprimées	19 voix

Le rapport moral est adopté à la majorité des voix (96.50%)

IV – Rapport de la Commission Territoriale d'Organisation des Compétitions :

Nombre de votants	91 clubs
Nombre de voix	469 voix
Exprimées	390 voix - Pour = 357 voix – Contre = 33 voix
Abstention	67 voix
Non exprimées	12 voix

Le rapport est adopté à la majorité des voix (91.50%)

Suite à échange concernant le brûlage des joueurs(ses) ayant participé aux Championnats de France – 18 ans sur les finalités territoriales à ce jour rien n'est stipulé dans nos règlements. Une proposition de modification du règlement des finalités sera faite par la COC et sera adressée aux clubs pour vote électronique.

En ce qui concerne le changement d'horaire (par exemple après 18h00 pour jouer en levée de rideau) sur les championnats territoriaux Jeunes il suffit d'avoir l'accord du club adverse et la COC territoriale ne s'y oppose pas.

V – Rapport de la Commission Territorial d'Arbitrage :

Nombre de votants	91 clubs
Nombre de voix	469 voix
Exprimées	375 voix - Pour = 330 voix – Contre = 45 voix
Abstention	62 voix
Non exprimées	32 voix
<i>Le rapport est adopté à la majorité des voix (88.00%)</i>	

Lecture d'une lettre ouverte par Patrice JADEL, responsable de la Commission JAJ, sur l'avenir de l'arbitrage sur notre territoire vu les comportements sur les terrains le week-end à l'égard de l'ensemble du corps arbitral mais principalement les JAJ. (Voir lettre jointe).

V – Rapport de la Commission Territoriale de Discipline :

Nombre de votants	91 clubs
Nombre de voix	469 voix
Exprimées	438 voix - Pour = 418 voix – Contre = 20 voix
Abstention	19 voix
Non exprimées	12 voix
<i>Le rapport est adopté à la majorité des voix (95.40%)</i>	

En complément de la lettre ouverte de Patrice JADEL, la commission a établie quelques statistiques alarmantes (Voir pièce jointe).

VI – Rapport de la Commission Territoriale des Statuts et Réglementation :

Nombre de votants	91 clubs
Nombre de voix	469 voix
Exprimées	373 voix - Pour = 356 voix – Contre = 17 voix
Abstention	69 voix
Non exprimées	27 voix
<i>Le rapport est adopté à la majorité des voix (95.40%)</i>	

VII – Rapport de la Commission Territoriale des Réclamations et Litiges :

Nombre de votants	91 clubs
Nombre de voix	469 voix
Exprimées	405 voix - Pour = 366 voix – Contre = 39 voix
Abstention	44 voix
Non exprimées	20 voix
<i>Le rapport est adopté à la majorité des voix (90.40%)</i>	

VIII – Rapport de la Commission Territoriale de Développement :

Nombre de votants	91 clubs
Nombre de voix	469 voix
Exprimées	401 voix - Pour = 393 voix – Contre = 8 voix
Abstention	46 voix
Non exprimées	22 voix
<i>Le rapport est adopté à la majorité des voix (98.00%)</i>	

IX – Rapport de la Commission Territoriale des Finances :

Présentation du bilan et compte de résultat par Monsieur Arnaud BERGNEL – Cabinet RFC

Présentation du rapport du Commissaire aux comptes par Monsieur Pierre-Luc SOEUR – COFIDES L'AUDIT

Nombre de votants	91 clubs
Nombre de voix	469 voix
Exprimées	402 voix - Pour = 365 voix – Contre = 37 voix
Abstention	47 voix
Non exprimées	20 voix

Le rapport est adopté à la majorité des voix (90.80%)

X – Réserves :

Proposition de regrouper tous les comptes de Réserve en un seul compte

Nombre de votants	91 clubs
Nombre de voix	469 voix
Exprimées	425 voix - Pour = 420 voix – Contre = 5 voix
Abstention	24 voix
Non exprimées	20 voix

La proposition est adoptée à la majorité des voix (98.80%)

XI – Affectation du résultat :

Proposition d'affecter le résultat de – 13 929 € sur les fonds de réserve de la ligue

Nombre de votants	91 clubs
Nombre de voix	469 voix
Exprimées	400 voix - Pour = 393 voix – Contre = 7 voix
Abstention	43 voix
Non exprimées	26 voix

L'affectation est adoptée à la majorité des voix (98.30%)

XII – CMCD :

Modifications du règlement

Nombre de votants	91 clubs
Nombre de voix	469 voix
Exprimées	381 voix - Pour = 296 voix – Contre = 85 voix
Abstention	54 voix
Non exprimées	34 voix

Les modifications sont adoptées à la majorité des voix (77.70%)

XIII – Projet financier 2019 (Budget et guide financier) :

Nombre de votants	91 clubs
Nombre de voix	469 voix
Exprimées	346 voix - Pour = 187 voix – Contre = 159 voix
Abstention	91 voix
Non exprimées	32 voix

Le projet financier est adopté à la majorité des voix (54.00 %)

XVI – Réforme des formations :

Présentation par Mourad OUAZIR de l'architecture des nouvelles formations, une rubrique spécifique sera créée sur le site internet de la ligue avant la mi-juillet.

L'assemblée souhaite une bonne retraite à Sabine DUREISSEIX qui quittera son poste au service financier au 31 juin 2019. Elle restera active au sein de la commission finance.

Clôture de l'Assemblée Générale ordinaire à 18 h 00

DUFFAIT Marie-Albert
Président



HANDBALL
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
19 rue Alain Savary - 25000 BESANÇON
Tél. 03 81 88 56 03